

FORMULAIRE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la société

Crescent Point Energy Trust
1800, 500 – 4th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 2V6

Rubrique 2. Date du changement important

Le 5 avril 2005.

Rubrique 3. Communiqué

Le 5 avril 2005 à Calgary (Alberta), un communiqué a été émis et diffusé par le truchement de CCN Matthews et un communiqué correctif a été émis et diffusé par le truchement de CCN Matthews le 6 avril 2005.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Crescent Point Energy Trust (« **Crescent Point Energy** » ou la « **fiducie** ») a annoncé deux acquisitions à des fins de consolidation stratégique et un financement par voie de prise ferme d'une valeur de 75 millions de dollars.

Rubrique 5. Description circonstanciée du changement important

Crescent Point Energy a annoncé la signature de deux conventions distinctes visant l'acquisition de biens productifs de gaz naturel dans sa principale région d'activité à John Lake et de trois biens productifs de pétrole léger, de qualité et à longue durée de vie stratégiquement situés dans la principale région d'exploitation de la fiducie dans le sud-est de la Saskatchewan, moyennant une contrepartie totale en espèces de 66 millions de dollars (les « **acquisitions** »).

La clôture des acquisitions devrait intervenir avant le 30 avril 2005, sous réserve des conditions usuelles et de l'obtention des diverses approbations exigées par la loi, notamment des autorités de réglementation.

Les acquisitions se caractérisent par les attributs suivants :

- Biens exploités (à 85 %) avec participation directe élevée (en moyenne de 80 %).
- Gaz naturel à 74 %, pétrole léger à 26 %.
- Biens productifs de gaz naturel situés dans la région d'activité de la fiducie à John Lake.

- Biens productifs de pétrole léger stratégiquement situés à proximité de la principale région d'activité de la fiducie à Manor, venant ajouter trois autres importants gisements de pétrole en place de qualité, avec plus de 50 millions de barils de pétrole d'origine en place.
- Production actuelle d'environ 1 350 bep/j, composée de 350 b/j de pétrole léger et de 6 000 kpi³/j de gaz naturel.
- Environ 6,3 millions bep de réserves prouvées et probables et 5,0 millions bep de réserves prouvées (en date du 31 décembre 2004 et d'après des estimations techniques indépendantes utilisant les définitions des réserves de la NC 51-101).
- Indice de durée de vie de 10,1 ans pour les réserves prouvées et de 12,8 ans pour les réserves prouvées et probables.
- Plus de 15 emplacements nets à des fins de mise en valeur à faible risque sur terrain intercalaire.
- 640 acres nets en tenure franche et 17 500 acres nets de terrains inexploités.

Les acquisitions contribuent à la croissance de Crescent Point en fonction des réserves, de la production et des flux de trésorerie par part. Les paramètres de l'acquisition en fonction des données ci-dessus s'établissent comme suit :

1. Multiple des flux de trésorerie
 - 5,2 fois d'après la production estimative pour 2005 (45,00 \$ US WTI par baril; 6,75 \$/GJ AECO et taux de change de 0,82 \$ CA pour 1,00 \$ US)
2. Production
 - 48,888 \$ par bep productif en fonction de 1 350 bep/j
3. Réserves
 - 10,48 \$ par bep prouvé et probable
 - 13,20 \$ par bep prouvé

La direction de Crescent Point estime que ces biens stratégiques productifs de gaz naturel et de pétrole léger de qualité viennent compléter et équilibrer davantage les importants biens pétroliers et gaziers en place existants de la fiducie. Les acquisitions représentent également des possibilités de forage supplémentaires pour la mise en valeur du pétrole léger et du gaz naturel offrant un potentiel considérable d'accroissement de la production et des réserves.

Sur la foi de ce qui précède, Crescent Point révisera à la hausse la perspective de production quotidienne moyenne de la fiducie en 2005 pour la faire passer de

10 350 bep/j à 11 000 bep/j, la production attendue devant se composer à 70 % de pétrole léger de qualité et à 30 % de gaz naturel durable. Crescent Point comptera plus de 140 emplacements nets à des fins de forage de développement à risque moins élevé dans ses stocks, la production actuelle dépassant 11 250 bep/j en plus de compter sur un solide bilan et un ratio capitaux d'emprunt/flux de trésorerie inférieur à 0,9 fois.

FINANCEMENT PAR VOIE DE PRISE FERME

Crescent Point a de plus annoncé qu'elle avait conclu une convention de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes dont les cochefs de file sont Scotia Capitaux Inc. et BMO Nesbitt Burns Inc. et qui comprend Marchés mondiaux CIBC Inc., First Energy Capital Corp., RBC Marchés des Capitaux, Valeurs mobilières GMP Ltée, Valeurs mobilières Orion Inc. et Corporation Canaccord Capital à l'égard d'un placement de 3,93 millions de parts de fiducie à 19,10 \$ la part de fiducie pour réunir un produit brut de 75,1 millions de dollars. La clôture devrait intervenir le ou vers le 21 avril 2005 et est subordonnée aux approbations réglementaires usuelles.

Le produit net tiré du financement servira à financer les acquisitions, à réduire la dette en cours de Crescent Point et à soutenir la stratégie d'entreprise de la fiducie visant l'acquisition de réserves durables et de qualité.

L'émission consistera en un appel public à l'épargne à prix ferme dans toutes les provinces par voie de prospectus simplifié. L'émission sera offerte à des acheteurs institutionnels admissibles (*Qualified Institutional Buyers*) aux États-Unis aux termes des dispenses d'inscription prévues en vertu de la Rule 144A prise en vertu de la loi intitulée *Securities Act of 1933* et à l'échelle internationale comme il est autorisé.

Rubrique 6. Application des paragraphes 7.1(2) et (3) du Règlement 51-102

Sans objet. La présente déclaration n'est pas déposée à titre confidentiel.

Rubrique 7. Information omise

Sans objet. Aucune information n'a été omise.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Scott Saxberg, président et chef de la direction, ou Greg Tisdale, chef des finances.

Téléphone : (403) 693-0020

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 11 avril 2005